



Canada
Province de Québec

Municipalité de Saint-Julien

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL | SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

AVIS DE MOTION

Aux personnes et organismes intéressés par le dépôt d'un projet de règlement numéro 380 relatif à la circulation des véhicules lourds et des véhicules-outils.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance tenue le 4 mai 2020, le conseiller David Gouin a donné avis de motion de l'adoption, lors d'une séance subséquente du conseil du règlement # 380 relatif à la circulation des véhicules lourds et des véhicules-outils.
2. Le projet du règlement # 380 est disponible pour consultation au bureau municipal, 787, Chemin Saint-Julien, du lundi au jeudi de 8 heures à 16 heures et le vendredi de 8 heures à midi.

Donné à la municipalité de Saint-Julien, le 5 mai 2020.

Le directeur général | secrétaire-trésorier,

Martin Cloutier

CERTIFICATION DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Martin Cloutier, directeur général | secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché une copie de cet avis aux endroits suivants :

Au bureau municipal et à l'église.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour du mois de mai 2020.

Le directeur général | secrétaire-trésorier,

Martin Cloutier